

Thibaud DELAUNAY – CT référent de la CNA Slalom Tél. : 06 63 73 62 62 - Mail : tdelaunay@ffck.org

Affaire suivie par :



## **Commission Nationale Slalom**

A Mantes la Jolie, le 21 mai 2015.

#### Destinataires:

Clubs FFCK; Commissions régionales Slalom; CRCK Athlètes; Entraîneurs...

# OBJET : Rappel du règlement et annexes sur le championnat de France PAR EQUIPE DE CLUBS à l'Argentière en juillet 2015

Mesdames, Messieurs,

#### Article RP 90 - Description

La course se court par équipes composées de trois embarcations de même type et du même club.

Les courses devraient avoir lieu le dimanche 12/07/2015. Nous sommes encore en attente du programme définitif.

cle RP 91 - Les épreuves possibles	
Epreuve	Description
EK1HC	Equipe Kayak homme cadet
EK1HJ	Equipe Kayak homme junior
EK1HS	Equipe Kayak homme senior
EK1HV	Equipe Kayak homme vétéran
EK1DC	Equipe Kayak dame cadet
EK1DJ	Equipe Kayak dame junior
EK1DS	Equipe Kayak dame senior
EK1DV	Equipe Kayak dame vétéran
EC1C	Equipe Canoë monoplace homme et dame cadet
EC1J	Equipe Canoë monoplace homme et dame junior
EC1S	Equipe Canoë monoplace homme et dame senior
EC1V	Equipe canoë homme et dame vétéran
EC2C	Equipe Canoë biplace homme et dame cadet
EC2J	Equipe Canoë biplace homme et dame junior
EC2S	Equipe Canoë biplace homme et dame senior
EC2V	Equipe Canoë biplace homme et dame vétéran

La CNA invite les clubs à venir courir nombreux dans l'optique de dynamiser les pratiquants dans les clubs. D'autant plus que le site de l'Argentière disposera du bassin de St Clément (10km en aval), ce qui permet à tous de s'entrainer tout le temps même si il n'y a pas de créneaux ou pendant les compétitions...

Mail: <u>cna-slalom@ttck.org</u>

Site internet: <a href="http://www.ffck.org/eau\_vive/slalom/">http://www.ffck.org/eau\_vive/slalom/</a>





### **Commission Nationale Slalom**

#### Article RP 92 - Accès et composition des équipes

Les athlètes qui composent l'équipe doivent tous avoir obtenu au moins un résultat national N1, N2 ou N3 lors de la saison en cours.

L'équipe doit comprendre au moins un athlète évoluant en N1 ou N2 et au plus 2 athlètes évoluant en N3 dans la saison en cours.

Une ou deux embarcations dames ou mixtes peuvent compléter une équipe masculine, l'équipe sera alors classée chez les hommes.

Les conditions de participation d'une embarcation dans une épreuve différente de sa catégorie d'âge sont prévues à l'Article RG 64.3 -Article RP 110 -.

Un compétiteur ne peut participer que dans une seule embarcation lors d'une même course par équipe.

POUR LES CADETS => la phrase « L'équipe doit comprendre au moins un athlète évoluant en N1 ou N2 et au plus 2 athlètes évoluant en N3 dans la saison en cours » ne sera pas appliquée !!! => VENEZ NOMBREUX !!

Pour les cadets c'est donc : => L'équipe doit comprendre <u>au moins un athlète sélectionné au championnat de France en</u> <u>individuel pour valider l'équipe</u> et au plus 2 athlètes évoluant en N3 dans la saison en cours.

#### Article RP 93 - Format

En fonction du nombre de participants et des caractéristiques du site d'accueil, le championnat de France par équipe des clubs comprend une manche ou deux manches sur le même tracé. Dans ce dernier cas est prise en compte la meilleure des deux manches. Il n'y a pas de quota d'accès à la finale.

Le format de course est précisé dans le programme des championnats de France.

La compétition devrait se dérouler sous le format : « 2 manches, avec la meilleure des 2 qui compte pour le classement final ». On attend la confirmation du programme par l'organisateur. Cela dans l'objectif d'avoir un temps de pratique attractif!

# <u>Article RP 94 - Modalités d'attribution des points pour le classement</u> <u>national des clubs</u>

- Les points des équipes de club sont attribués de la manière suivante
  - L'attribution des points de la course d'équipes se fait selon le classement de chaque catégorie de bateau.
  - La première équipe de chaque catégorie apporte 3000 points à son club quel que soit le nombre d'équipes engagées.
  - o La dernière équipe de chaque catégorie apporte 500 points.
  - Dans chaque catégorie, seule la meilleure équipe de chaque club rapporte les points qui correspondent à son classement.
- Équipes supplémentaires :

Toute équipe supplémentaire rapporte au club les points du dernier du classement (500 points). L'attribution du nombre de points des équipes suivantes s'effectue en faisant abstraction du classement de ces équipes supplémentaires.

• L'intervalle de points entre deux équipes est constant. Les clubs qui ont au moins une équipe dans chacune des catégories suivantes : K1H – K1D – C1H – C2, bénéficient d'un bonus de 3000 points.

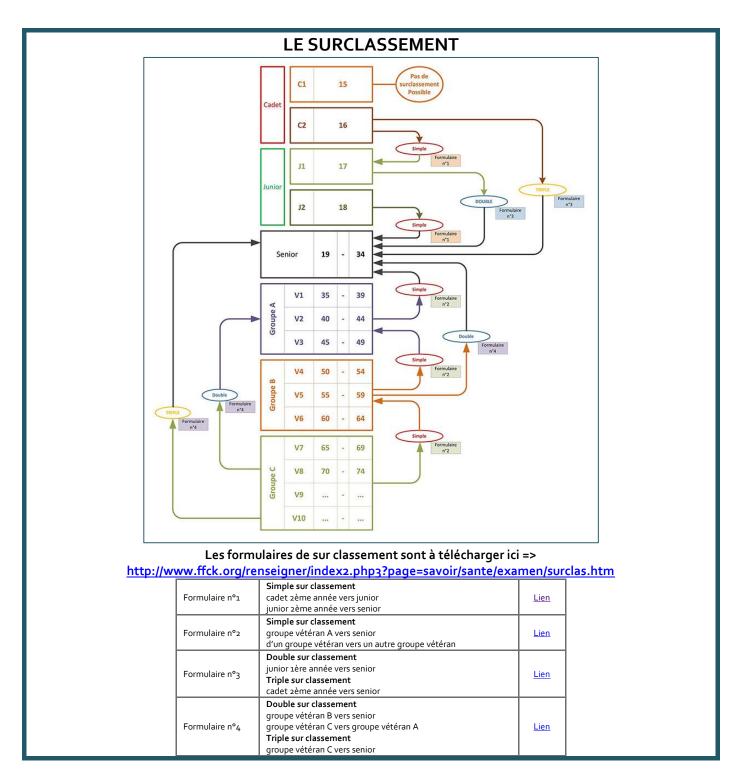
Mail: cna-slalom@ffck.org

Site internet : <a href="http://www.ffck.org/eau\_vive/slalom/">http://www.ffck.org/eau\_vive/slalom/</a>





# **Commission Nationale Slalom**



#### Conseils:

- prenez connaissance du classement national slalom de la FFCK => <a href="http://www.ffck.org/eau\_vive/slalom/">http://www.ffck.org/eau\_vive/slalom/</a>
- pour plus de détails, pensez à consulter les annexes => http://www.ffck.org/eau\_vive/slalom/wiki/pub:reglements:accueil

Mail: <a href="mailto:cna-slalom@ffck.org">cna-slalom@ffck.org</a>

Site internet : <a href="http://www.ffck.org/eau\_vive/slalom/">http://www.ffck.org/eau\_vive/slalom/</a>





# **Commission Nationale Slalom**

En cas de questions ou d'interrogations, n'hésitez pas à nous contacter.

Cordialement,

Xavier JOURDAIN - Président de la CNA Slalom Tél. : 06 14 56 05 14 - Mail : <u>xjourdain@ffck.org</u>

Mail: cna-slalom@ffck.org

Site internet : <a href="http://www.ffck.org/eau\_vive/slalom/">http://www.ffck.org/eau\_vive/slalom/</a>